

Compte rendu du Conseil municipal
du 11 décembre 2023
par le groupe des élus de la minorité

A l'attention de la presse et des briochins

43 délibérations étaient soumises au Conseil dont seulement certaines méritent que l'on s'y attarde et que les positions des conseillers municipaux de la minorité soient explicitées par écrit.

1) Conservatoire - Validation du projet d'établissement 2023-2029 et demande du renouvellement de classement en conservatoire à rayonnement départemental

Nous avons voté cette délibération dont l'objectif est d'élargir la fréquentation du conservatoire au bénéfice des familles les plus modestes même si en contrepartie cela se fait en augmentant la contribution des élèves non briochins.

Il ne faudrait pas que cette politique dérive et vienne contredire la volonté de la ville de Saint-Brieuc de faire de son conservatoire un équipement départemental.

2) 1ère subvention au centre de santé

80 000 € (40 000 € pour Saint-Brieuc et 40 000 € pour Trégueux).

Nous avons voté pour, la santé est un enjeu majeur pour la population briochine.

Il est dommage qu'il ait fallu attendre 3 ans 1/2 pour que naisse dans la douleur le futur centre de santé intercommunal entre Saint-Brieuc et Trégueux. Beaucoup d'incertitudes demeurent sur sa date d'ouverture, sur ses modalités de fonctionnement et sur la future patientèle.

Une chose est certaine, il en faudra d'autres centres de ce type sur la ville pour répondre aux besoins de la population !

3) Participation aux dépenses de fonctionnement aux écoles privées sous contrat

Le Conseil municipal a entériné la dépense obligatoire de participation au fonctionnement des écoles privées sous contrat. Nous avons observé que l'école Diwan, qui répond pourtant à ce critère, n'était pas prise en compte dans cette délibération, à suivre donc.

4) Convention Action cœur de ville – programmation 2023 - 2026

L'opération cœur de ville est une initiative de l'état lancée en 2018 au bénéfice des villes moyennes, les grands enjeux de cette opération visaient le logement, le développement du commerce et les activités économiques.

Le bilan de la première phase 2018 – 2022 a été rapidement présenté de manière optimiste et il a été grossi artificiellement par l'addition du programme ANRU sur le secteur Europe-Balzac. Au total, le bilan est heureusement positif.

A noter et ce n'est pas anecdotique, que les rédacteurs de ce bilan, se félicitent de **l'apport déterminant de la vidéoprotection installée avec des subventions de l'État**, sur la lutte contre l'insécurité et sur l'élucidation des infractions et délits.

Malheureusement, dans le projet 2023-2026, c'est le grand vide sur ce sujet. **Les caméras et l'amélioration de la sécurité des briochins sont victimes de l'idéologie dominante** au sein de cette majorité.

S'agissant de la période 2023-2026, un avenant basé sur un dossier d'une centaine de pages a été présenté pour la première fois au Conseil municipal, sans concertation aucune et sans information préalable des conseillers de la minorité.

Cet avenant est en réalité le programme d'aménagement proposé par la majorité pour la ville de Saint-Brieuc pour les 4 ans à venir et dans la perspective de la vision de la ville en 2040. C'est carrément un projet de territoire qui aurait mérité une large préparation en amont avec tous les élus et avec un Conseil municipal spécialement dédié, compte tenu des enjeux.

123 Millions d'€ d'investissements, c'est considérable, **dont 17 Millions € pour la ville de Saint-Brieuc**, ce qui semble peu crédible compte tenu des moyens financiers et des niveaux d'investissements habituels de la ville.

Une fois retirées les fioritures et la terminologie teintée d'idéologie écologique radicale, le compte tenu de ce document ne manque pas d'intérêt quant aux objectifs recherchés (amélioration de l'habitant en centre-ville, développement du commerce, développement des mobilités alternatives...).

S'agissant cependant des moyens concrets opérationnels, ils renvoient à la foncière et à la concession d'aménagement dont nous avons déjà dénoncé l'insuffisance de l'ambition (300 m² réhabilités chaque année pendant 10 ans).

Pourtant, que ce soient les 4 secteurs retenus (centre-ville, la gare, la vallée de Gouédic et le quartier Balzac/Plateau) ou les 2 entrées de ville côté Langueux et côté Ouest, les besoins sont énormes, mais les réponses ne sont pas à la hauteur, en tout cas ne sont pas suffisamment précises et financées pour être crédibles. Nous le regrettons vraiment, comme nous regrettons que soit délaissé le futur quartier d'implantation de la cité judiciaire (ancien IUFM), ainsi que le quartier Waron et la zone commerciale Géant/Casino ou plus largement ce secteur Ouest de Saint-Brieuc qui est délaissé une fois de plus.

Au total, le financement de ce patchwork incomplet est loin d'être bouclé, il manque au moins 60 Millions d'€. Une fois de plus, le Conseil municipal a été invité pour se prononcer sur une intention et non pas sur un réel plan d'actions.

Cette délibération est une fois de plus une occasion de communication pour le maire et sa majorité. Malheureusement, personne n'est dupe, il y a un gouffre entre le compte tenu de cette délibération et ce qui sera réalisé effectivement. Rendez-vous dans 3 ans au terme de cette période 2023-2026 !

5) Sur l'ouverture des commerces le dimanche, et spécialement sur les concessions automobiles, la partie la plus radicale des conseillers municipaux de la majorité a voté contre, confirmant ainsi qu'une part non négligeable de cette majorité est hostile idéologiquement à la voiture.

6) Nous avons voté les opérations proposées sur certains parkings pour la fin de l'année en pointant le fait que cette mesure, prise à la hâte, était une réponse à la grogne des commerçants, ce que le Maire a reconnu.

A cette occasion, il a confirmé l'arrêt des travaux de la rue des 3 frères Le Goff qui avaient été annoncés comme étant des travaux à caractère écologique, pour éviter le déversement des eaux usées directement dans la mer, en cas de saturation du bassin tampon. Pour justifier cet arrêt, il met aujourd'hui en avant les risques pour les bâtiments déjà fragilisés de cette rue ; **contrairement à ses précédentes annonces dans la presse « le ras le bol » des commerçants n'y était donc pour rien.**

7) Enfin, nous avons voté la prime pouvoir d'achat pour les agents de la ville.